



Paris, le 9 novembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

En réponse aux déclarations de Madame la Présidente de la Région Ile-de-France sur RTL, du 8 novembre 2020, demandant aux infirmier.e.s scolaires de L'Education nationale de pratiquer des tests COVID auprès des lycéen.ne.s.

« L'ECOLE DOIT RESTER L'ECOLE »

DANS LE RESPECT DES MISSIONS DES INFIRMIER.ES DE L'EDUCATION NATIONALE, AU SERVICE DE LA REUSSITE SCOLAIRE DE TOUS LES ELEVES

Madame la Présidente de la Région Ile-de-France, les infirmier.es de l'Education nationale refusent de faire ce qui n'est pas de leur compétence et ne réaliseront pas les tests d'orientation diagnostique antigéniques nasopharyngés pour la détection du SARS-Cov 2 en direction des personnels de l'Education nationale, des agents territoriaux et des élèves.

Madame la Présidente, vous semblez ignorer que cette crise sanitaire a augmenté les craintes, le mal être, les conduites à risques, le décrochage scolaire et les violences subies par les élèves. Il est ici question de leur avenir et de leurs chances de réussite scolaire.

Madame la Présidente, vous semblez ignorer que les infirmier.es ont déjà une charge de travail qui dépasse de loin leur capacité d'action et qu'elles-ils réalisent déjà le tracing, pourtant dévolu aux ARS et CPAM.

Vous exigez qu'elles-ils fassent plus alors que d'autres peuvent réaliser ces tests antigéniques (infirmier.es et médecins libéraux, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, masseurs-Kinésithérapeutes, manipulateurs d'électroradiologie, techniciens de laboratoire, préparateurs en pharmacie, aides-soignant.es, secouristes, sapeurs-pompier.s...).

Madame la Présidente, contrairement à ce que vous préconisez, les élèves et leurs familles revendiquent une présence renforcée d'infirmier.es de l'Education nationale sur leur lieu de vie, les lycées, pour répondre à leurs demandes.

Madame la Présidente, vous semblez ignorer que les infirmier.es scolaires, sont des fonctionnaires d'Etat sous l'autorité du Ministre de l'Education nationale. Vos déclarations dans les médias, sans concertation avec les organisations syndicales que vous qualifiez de « corporatistes », sont inacceptables.

Sachez que les infirmier.es de l'Education nationale sont investi.es dans la bataille contre le Coronavirus et contribuent à l'effort national depuis de nombreux mois.

SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER.ES CONSEILLER.ES DE SANTE
46 avenue d'Ivry, 75013 PARIS – snics-fsu@snics.org- 01 42 22 44 52

FSU ILE-DE-FRANCE - 78 RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS 75010 PARIS
Tel : 07 68 16 37 83 Mail : fsu.iledefrance@fsu.fr